

Les berges du Lot à Saint-Cirq-Lapopie



Visorando



Randonnée n°301794

Une randonnée proposée par grandin

Une randonnée qui permet de découvrir Saint-Cirq-Lapopie, la rivière Lot et son chemin de halage, puis le causse au-dessus du village. Je vous propose aussi une variante plus courte.

Durée :	5h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	16,60 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	329 m	Activité :	À pied
Dénivelé négatif :	322 m		
Point haut :	273 m	Commune :	Saint-Cirq-Lapopie (46330)
Point bas :	132 m		

Description

Accès : À Saint-Cirq, les parkings près du village sont payants et souvent complets l'été. Nous avons laissé la voiture sur l'aire de camping-cars à droite juste après le camping quand on arrive par le pont sur le Lot.

Attention ! Ce circuit n'est pas balisé.

(D/A) De l'aire de camping-cars, partir en direction du Lot puis virer à gauche sur un chemin.

(1) Le chemin se change en sentier que l'on suit, toujours en longeant le Lot. Déboucher sur une petite route et prendre à droite pour passer près d'un moulin et d'une écluse.

(2) Poursuivre sur cette route qui longe la rivière et passer sous la citadelle.

(3) Plus loin, rejoindre le balisage du GR®36-46 qui arrive de la gauche. Ensuite la route s'éloigne un peu de la rivière pour traverser des champs. Passer à proximité de maisons.

(4) À Castan, quitter la route pour tourner à droite, toujours en suivant le GR®, dans un chemin. Peu après parvenir au bord du Lot et le longer par la gauche sur un large chemin qui aboutit bientôt au début du chemin de halage creusé dans la falaise.

(5) Continuer toujours tout droit, le long de la rivière. Passer sous un pont de chemin de fer avant de déboucher sur un parking à l'entrée du village de Bouziès où le chemin devient goudronné.

(6) Suivre le balisage Rouge et Blanc du GR®36-46 pour traverser ce village ou, si vous le souhaitez, revenir d'ors et déjà au point de départ en suivant la variante décrite plus bas. Dans le détail : à la sortie du parking, continuer en face, en obliquant légèrement à droite. Continuer jusqu'à la route qui traverse la rivière, traverser cette route (pas la rivière !), continuer tout droit sur quelques mètres puis tourner à gauche. Déboucher sur une route, prendre à droite puis encore à droite à la patte d'oie. Continuer ensuite sur cette route en laissant, plus loin, à gauche, une route qui part en l'arrière. Arriver à une intersection marquée d'une croix.

(7) Continuer tout droit, toujours sur le GR®, sur la route qui s'élève un peu pour traverser des champs. Arriver à une bifurcation avec une croix.

(8) Prendre à droite puis, peu après, tourner encore à droite sur une petite

Points de passages

D/A Parking "camping-car" derrière le camping

N 44.469175° / E 1.679818° - alt. 135 m - km 0

1 Longer la rivière - Lot (rivière) - Affluent de la Garonne

N 44.46982° / E 1.678016° - alt. 134 m - km 0.24

2 A proximité de l'écluse

N 44.466319° / E 1.673735° - alt. 140 m - km 0.78

3 On rejoint les GR36-46

N 44.467054° / E 1.666729° - alt. 169 m - km 1.44

4 Prendre à droite vers le Lot

N 44.471579° / E 1.6557° - alt. 140 m - km 2.53

5 Début du chemin de halage creusé

N 44.47311° / E 1.649391° - alt. 142 m - km 3.17

6 Parking à Bouziès

N 44.483445° / E 1.645443° - alt. 134 m - km 4.46

7 Continuer tout droit à l'aller

N 44.484784° / E 1.635079° - alt. 155 m - km 5.44

8 Prendre à droite à l'aller

N 44.485244° / E 1.621024° - alt. 158 m - km 6.65

9 Quitter la route et poursuivre tout droit

N 44.482029° / E 1.611604° - alt. 138 m - km 7.74

10 Sur la route, remonter vers le Nord

N 44.477597° / E 1.611347° - alt. 144 m - km 8.29

11 A droite vers l'arrière

N 44.482771° / E 1.640937° - alt. 161 m - km 11.25

12 Monter à gauche

N 44.480253° / E 1.639821° - alt. 166 m - km 11.56

13 Tourner sur un sentier à gauche

N 44.474772° / E 1.642568° - alt. 258 m - km 12.42

route qui redescend vers la rivière. Traverser la voie ferrée puis obliquer aussitôt à gauche pour longer la voie ferrée en contrebas.

(9) Plus loin, laisser la route obliquer à gauche au niveau d'un pont sous la voie ferrée, et continuer tout droit sur un chemin, toujours en suivant le GR®. Ce chemin se rapproche du Lot et le longe au plus près. On débouche sur une route au Hameau de Port la Lèque. Quitter le balisage GR® pour la suivre à gauche et passer sous la voie ferrée.

(10) À l'intersection, dans le virage, ignorer le chemin qui part à droite et continuer sur la route qui part vers le Nord. On débouche très vite sur une autre route. La prendre à gauche et poursuivre sur cette route jusqu'au croisement (8). De là, rejoindre le carrefour suivant par le même chemin qu'à l'aller.

(7) Arrivé cette bifurcation, obliquer sur la route de droite pour revenir vers Bouziès. Arriver dans un hameau.

(11) Au centre du hameau, face à la croix, tourner à gauche, puis après quelques mètres tourner à droite pour retrouver, plus loin, la D40. Tourner à droite puis, tout de suite après, quitter cette route pour tourner à droite dans le virage.

(12) À l'intersection, virer à gauche, vers les Estayrals, sur une petite route qui monte et se transforme plus loin en chemin.

(13) Peu avant d'atteindre cette habitation, quitter le chemin pour prendre un sentier à gauche. Trouver à cet endroit des balisages locaux que l'on va retrouver, deci delà, jusqu'à la fin du circuit. Ce sentier étroit serpente en sous-bois et rejoint la D40.

(14) Traverser cette route pour continuer tout droit. Plus loin, ignorer sur la gauche un autre sentier balisé qui redescend vers le chemin de halage, et poursuivre tout droit pour déboucher sur une route.

(15) Emprunter cette route sur la droite. Juste après un virage à droite, et avant de déboucher sur la D40, emprunter à gauche un chemin qui aboutit à l'un des parkings du village de Saint-Cirq. À partir de ce parking, rejoindre le carrefour de la D8 avec la D40. Comme ces routes sont très fréquentées, un chemin a été aménagé pour rejoindre le village en toute sécurité. Suivre donc ce chemin qui longe la D8 sur la droite pour redescendre vers le village. En bas du chemin, virer à gauche puis descendre à droite sur la Place du Balat. Flâner dans le centre du village.

(16) Puis, pour retourner à votre voiture, redescendre de l'autre côté du village par la Rue Droite qui passe en bas de l'église, puis par la Rue de la Pelissaria.

(17) À la sortie du bourg, prendre un chemin qui descend à gauche vers le centre nautique. Continuer toujours tout droit en ignorant un chemin à gauche. Longer le mur du cimetière puis, à l'intersection, poursuivre en face. Peu après, emprunter un sentier à gauche pour revenir au point de départ(D/A).

● **14 Tout droit à la D40**
N 44.47102° / E 1.648984° - alt. 221 m - km 13.22

● **15 Tout droit sur la route**
N 44.468478° / E 1.658747° - alt. 192 m - km 14.1

● **16 Saint-Cirq-Lapopie**
N 44.464596° / E 1.668274° - alt. 225 m - km 15.37

● **17 Prendre à gauche vers base nautique**
N 44.465094° / E 1.673177° - alt. 175 m - km 15.82

📍 **D/A Parking "camping-car" derrière le camping**
N 44.469198° / E 1.679818° - alt. 135 m - km 16.6

Informations pratiques

La variante consiste à reprendre le chemin du retour dès Bouziès. Ce circuit fait à peu près 10km, avec une dénivellation de 320m. A partir du point (6), à la sortie du parking, tourner à gauche puis prendre la première rue à droite pour traverser le bourg. Au carrefour avec la route qui franchit la rivière, continuer tout droit. Obliquer dans la rue suivante à gauche pour déboucher sur une autre rue que l'on suit à gauche. Continuer pour rejoindre (11).

A proximité

De belles vue sur [Saint-Cirq-Lapopie](#). [Le village de Saint-Cirq-Lapopie](#) (20).

Les bords du Lot avec ses chemins de halage et ses écluses de (2) à (6).

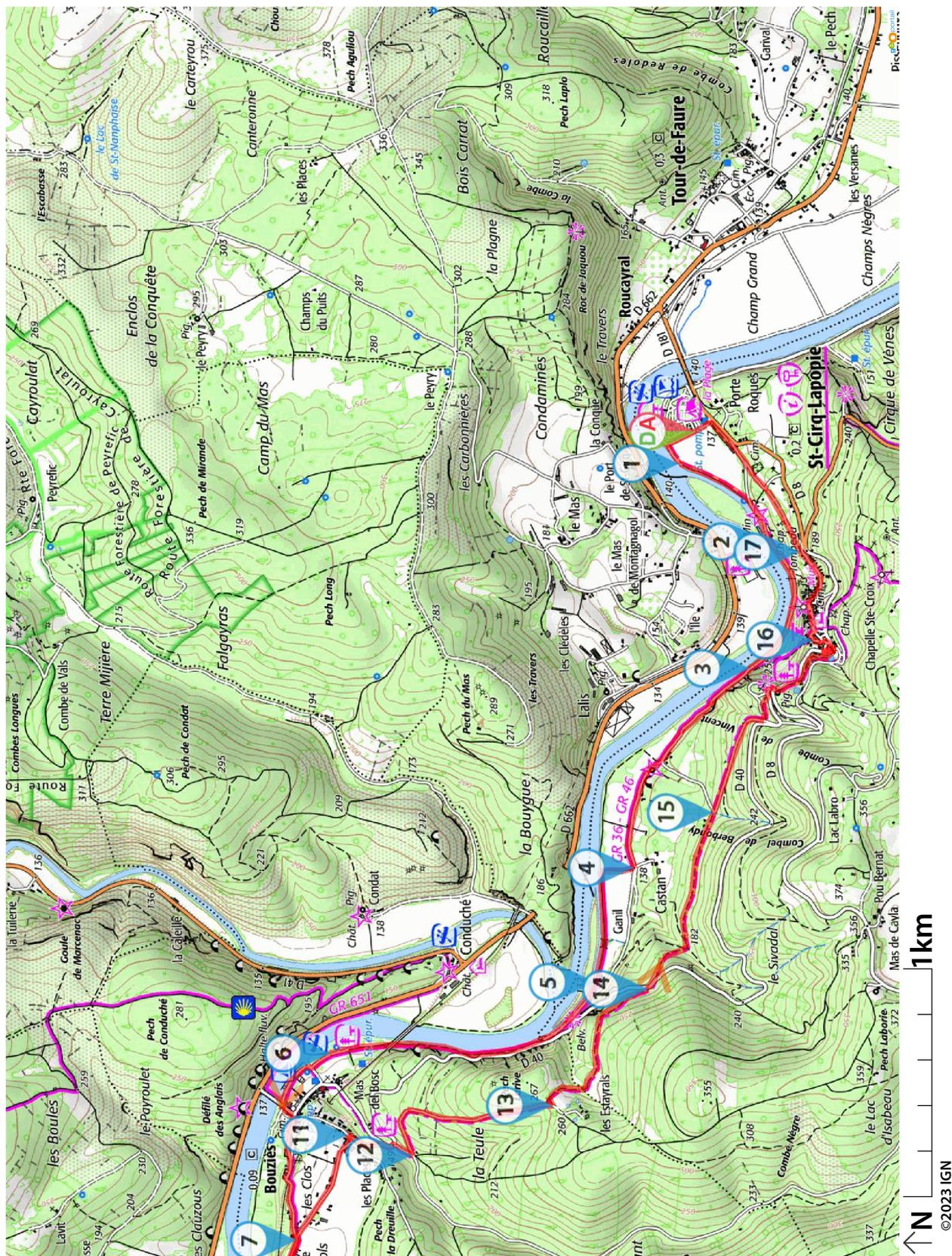
Autrefois beaucoup de marchandises étaient transportées par voie fluviale sur le Lot. Cette rivière reste encore navigable sur une portion et des écluses sont encore en fonctionnement pour la navigation de plaisance. Pour remonter le Lot, on utilise maintenant des moteurs mais, autrefois, les bateaux étaient tirés vers l'amont par traction animale à partir d'un chemin de halage qui bordait la rivière. A cet endroit, la falaise tombait directement dans le Lot, ne laissant aucune place pour un sentier qui fut par conséquent creusé dans la roche sur 5 km. Remarquer des bas-reliefs dans la falaise.

Découverte de la végétation des zones inondables de (8) à (10).

Découverte du causse, sa végétation et sa tranquillité de (12) à (15).

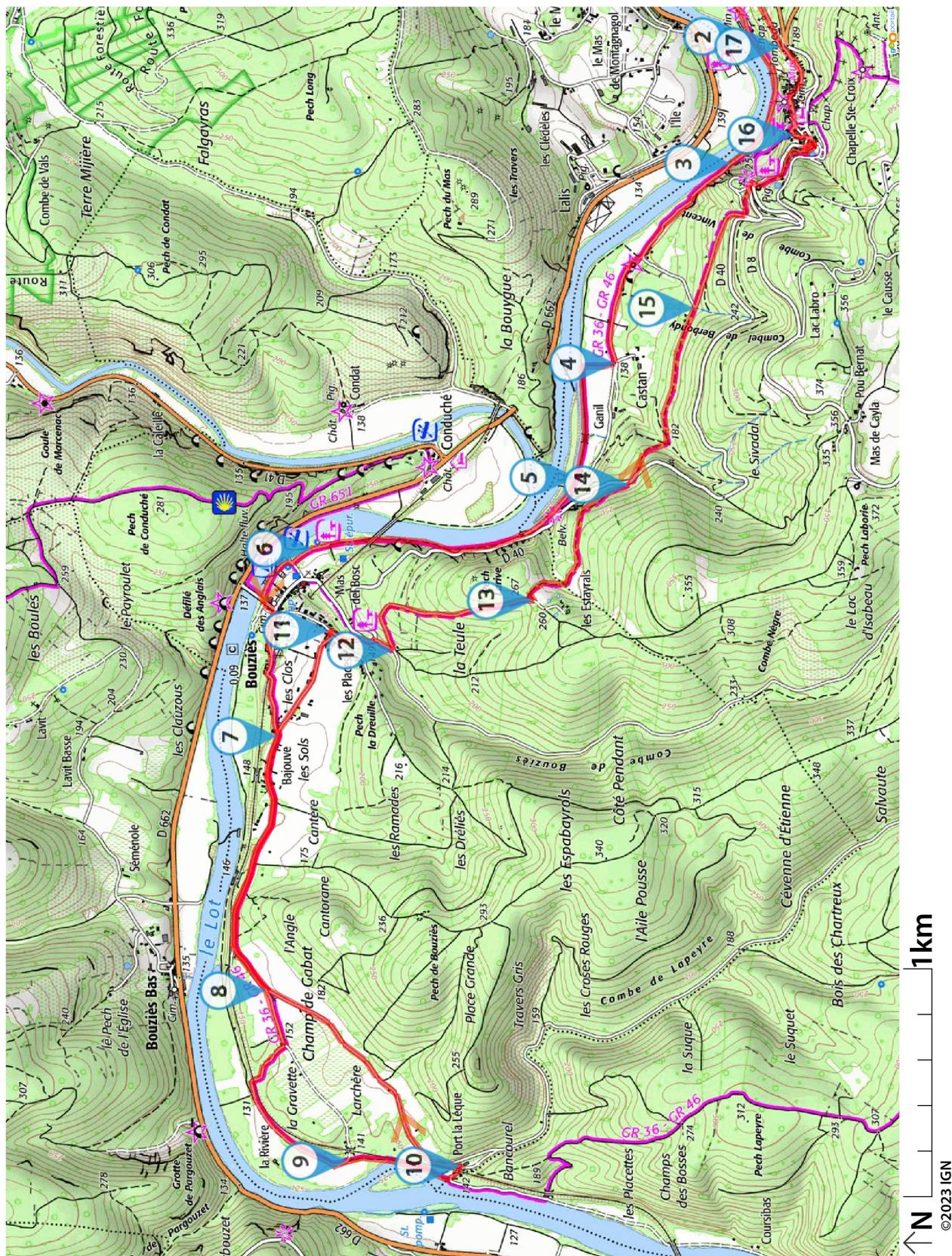
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-berges-du-lot-a-saint-cirq-lapopie/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.